

Énergie solaire, un tremplin pour l'agriculture ?

À l'initiative du Parc naturel régional et dans ses locaux, deux témoins ont montré l'intérêt économique de l'énergie solaire dans l'agriculture.

Laurent Causse pour la Ferme de Figeac (Lot) et Jean Quilleret pour la coopérative Ferme d'Escoums (P.-O.), s'appuyant sur leur expérience, ont ouvert des perspectives économiques pour les agriculteurs. Une diversification qui devrait permettre à ces derniers de continuer à vivre de leur métier.

■ La ferme de Figeac

Des éleveurs du Lot en voyage d'étude à Fribourg en Allemagne courant 2006, rencontrent un éleveur local. Production d'électricité photovoltaïque et unité de méthanisation complètent les revenus issus de son cheptel de 70 laitières. Chauffage, eau chaude, sont produits par une chaudière à bois déchiqueté. « Une véritable révélation. Toutes ces ressources et en particulier solaires on les a chez nous », précise Laurent Causse. Avec un prix de rachat de la production solaire avantageux, un projet ambitieux voit le jour. 105 agriculteurs, 188 bâtiments, 6 hectares de toiture, 6,8 MW crête installés. Un investissement de 34 millions d'euros, financés par les ban-



■ Ferme: les énergies renouvelables, une démarche éco citoyenne qui freine l'exode rural.

ques sous couvert d'une société créée pour la circonstance. Les agriculteurs louent leur toit à la société et perçoivent un dividende qui couvre l'emprunt et laisse un revenu. La société (10 salariés) fait fonctionner le système et en assure l'entretien. Laurent est clair :

« On ne cherche pas à faire de l'argent mais à développer l'économie locale par le solaire. Toutes les ressources financières sont investies sur le territoire. Tout repose sur la mise en commun des biens, beaucoup de travail en coopération et le partage de valeurs communes. » Bois déchiqueté, unités de méthanisation, éoliennes vont compléter la production solaire.

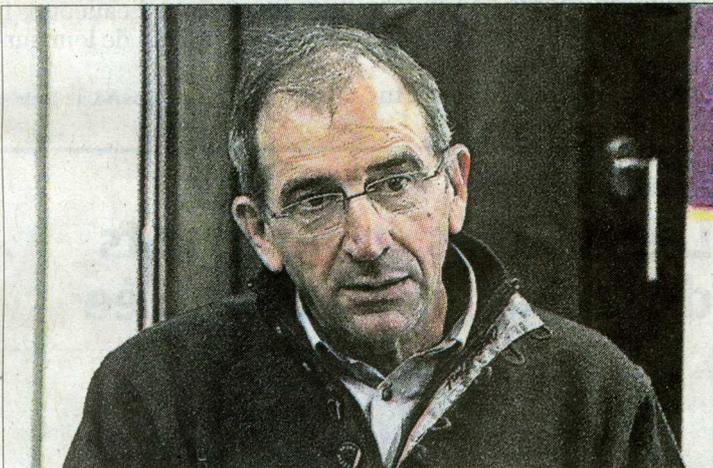
■ La Ferme des Escoums

« La démarche de Guillaume Husson, jeune paysan éleveur à Nyer, installé depuis 2009 est originale », affirme Jean Quilleret. Sans bâtiment, le bétail dehors toute l'année, le foin à l'abri sous bâche, l'éleveur s'es-soufflait. La dernière ferme de Nyer risque de disparaître. Guillaume décide de construire 2 bâtiments (éle-

vage et stockage). La production de capteurs photovoltaïques sur les toits, produira 380 KW crête, couvrant le remboursement d'emprunt. L'investissement de 1 200 000 € est conséquent pour un agriculteur. Afin de réaliser ce projet, un appel citoyen est réalisé. Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif est créée. L'objectif est de réunir 500 000 € en part sociales de 200 €. Devenir coopérateur ne vous enrichira pas. Mais vous participerez à la réalisation d'un projet collectif d'utilité sociale. « Quand les citoyens se mettent ensemble, ils peuvent réaliser de belles choses », affirme Jean Quilleret, tout en regrettant « le non-engagement de la Chambre d'Agriculture dans cette entreprise. »

Jean-Claude Frances

▶ Plus d'infos : www.fermedes-escoums.fr, www.sicaseli.fr.



■ Laurent Causse.

Photos J.-C.F. et PNR